

**HANOUNE QUALIFIE LE PROJET DE CODE DU TRAVAIL DE «MOYENÂGEUX»****«La grève générale si...»**

**Moyenâgeux, déclarant la guerre aux travailleurs et non amendable. Autant de qualificatifs choisis par Louisa Hanoune pour décrire l'avant-projet de loi portant code du travail. Un texte contre lequel, promet-elle, une grande mobilisation sera organisée avec le soutien de l'UGTA. Le recours à la grève générale n'est pas exclu.**

**Nawal Imès - Alger (Le Soir)** - C'est une Louisa Hanoune outrée par les dispositions de l'avant-projet de loi du code du travail qui animait hier une conférence de presse. Aucun article dudit texte ne trouve grâce aux yeux de la secrétaire générale du Parti des travailleurs qui y voit un retour en force de l'indigénat.

Louisa Hanoune s'est demandée quel centre de décision avait fini par donner son aval pour un texte resté longtemps dans les tiroirs. Même lorsque le pays subissait les pires pressions de la part du FMI, dit-elle, l'Algérie

n'avait pas adopté des lois scélérates de ce type.

Le projet de code du travail, affirme Hanoune, ne prend en compte aucune référence à la Constitution qui garantit les droits fondamentaux des travailleurs. «Une sauvagerie», selon Hanoune et un choix idéologique en droite ligne avec la philosophie de l'adhésion à l'OMC ; d'ailleurs elle pense qu'il ne s'agit pas d'un texte écrit par des Algériens.

La secrétaire générale du Parti des travailleurs affirme qu'il ne s'agit pas d'un code amendable puisqu'il doit tout simple-



Louisa Hanoune révoltée.

ment être retiré. Pour arriver à ce retrait, le PT compte sur une riposte et une mobilisation à

grande échelle avec la Centrale syndicale.

Il n'est pas exclu d'aller vers

une grève générale pour exiger que le gouvernement fasse marche arrière.

Ce n'est pas le seul texte qui révolte Hanoune puisque la loi sanitaire est loin d'être approuvée par Hanoune car, dit-elle, consacre le désengagement de l'Etat et menace le droit à la santé pour tous les citoyens. Tous les secteurs souffrent, selon elle, de la mainmise d'une mafia qui a fait du gré à gré une tradition.

Interrogée au sujet de la révision de la Constitution, Hanoune a répondu que personne dans toutes les sphères du pouvoir n'était en mesure de dire si la révision de la Constitution passera par un référendum ou si elle sera soumise aux parlementaires.

N. I.

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU FLN À L'ADRESSE DES MILITANTS :****«Ne comptez pas sur Saâdani»**

**«Ne comptez pas sur moi car ceux qui comptent sur Saâdani deviendront inévitablement des orphelins et ne demeureront que ceux qui auront fait montre de fidélité au parti», soutenait hier le secrétaire général du FLN.**

**M. Kebci - Alger (Le Soir)** - Le secrétaire général du FLN assoit chaque jour un peu plus petitement mais sûrement son pouvoir. Avec à chaque occasion qui lui est offerte, d'avancer et de se faire valoir.

Hier mardi, lors du scrutin interne aux parlementaires du Front portant renouvellement des instances de l'APN, Amar Saâdani n'a pas manqué de décliner sa feuille de route et la «philosophie» qui va avec. «L'ère de l'allégeance aux personnes au sein du FLN est révolue. Ne comptez pas sur moi car ceux qui comptent sur Saâdani deviendront inévitablement des orphelins et ne demeureront que ceux qui auront fait montre de fidélité au parti»,

soutenait-il. Ceci avant d'enchaîner par dire que «Belkhadem n'est plus là, tout comme Benflis, Mehri et Benhamouda ne sont plus là», insinuant par là que la page de son prédécesseur à la tête du vieux front est définitivement tournée, dans un message codé aux partisans de l'ancien instituteur d'Aflou. Et de poursuivre par avertir que le militant, de quelque rang qu'il soit, se doit d'abord de démontrer son appartenance en s'acquittant régulièrement de ses cotisations auxquelles tout le monde doit se plier.

«Cotiser n'est pas simplement de l'ordre financier mais exprime la fidélité, la loyauté et l'attachement du militant au parti et à ses idéaux», dira encore Saâdani qui tirera à boulets rouges et sur les partisans de la dissolution de l'APN et les pourfendeurs de cette dernière. «Ceux qui appellent à la dissolution de l'Assemblée nationale se sont trompés et ceux qui la fragilisent se trompent tout aussi lourdement», a-t-il affirmé, non sans faire l'éloge de cette même assemblée, à ses yeux «cohérente» et ayant accompli «convenable-

ment ses missions. Et à Saâdani d'aller au bout de sa pensée pour réitérer sa certitude que le projet de révision constitutionnelle passera bel et bien par le Parlement dans ses deux chambres, assimilant à juste titre la campagne de dénigrement visant l'APN comme une forme de «diversion».

Par ailleurs, le secrétaire général du FLN avouera ne pas comprendre l'engouement qui a caractérisé cette opération de renouvellement des instances de l'Assemblée nationale.

Et pour cause, ils étaient près de la moitié du collège parlementaire du vieux front à faire acte de candidature qui pour la vice-présidence de l'APN (31 candidats pour cinq postes à pourvoir), qui pour la présidence de commission (33 candidats pour 8 postes à pourvoir), qui pour la vice-présidence de commission (18 candidats pour 7 postes) et qui pour le poste de rapporteur de commission (17 candidats pour 7 postes). Ce qui a fait que le vote s'est poursuivi jusqu'à une heure tardive de la nuit.

M. K.

**PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE****Le non des «gardes communaux libres»**

**Les gardes communaux libres annoncent la couleur ; ils se disent contre le projet de révision de la Constitution et dénoncent énergiquement l'association au dialogue y afférent du tristement célèbre chef terroriste Madani Mezrag.**

Les gardes communaux libres, pas ceux agissant sous la coupe de la Coordination nationale des gardes communaux qu'ils vouent aux gémonies, s'invitent au débat autour du projet de la révision constitutionnelle.

Et plus qu'émettre son avis, leur mouvement national de création récente, tranche d'ores et déjà la question. «Nous rejetons ce projet et nous appelons le peuple algérien à le rejeter si jamais il est soumis à référendum populaire», soutenait, en effet, hier mardi, son

porte-parole. C'était à l'occasion d'un rassemblement ayant vu nombre de délégués de wilayas du mouvement battre le pavé pour crier, encore une fois, dans l'enceinte même du jardin public attenant à la Grande-Poste, à Alger, leur ras-le-bol quant au dos tourné par les pouvoirs publics à leurs revendications.

Loin de garder sa langue dans la poche comme à l'accoutumée, Lahlou Aliouet n'y va pas par trente-six chemins pour dénoncer «énergiquement» l'association aux concertations autour juste-

ment de ce projet de révision constitutionnelle, d'un tristement célèbre chef terroriste. «Mezrag à El-Mouradia et les gardes communaux à la rue», criaient les manifestants qui réaffirmaient leur détermination à barrer la route à ces «architectes de l'échec national».

«Nous avons servi, hier, notre patrie et nous sommes encore une fois prêts à en faire de même au besoin, et ce n'est pas le dos tourné du pouvoir à notre égard qui nous fera changer notre attitude patriotique», fulminera un délégué de Béjaïa, qui était aux côtés de nombre de ses collègues venus notamment de Tizi-Ouzou, Bouira, Béjaïa, Bordj-Bou-Arréridj, Biskra, Khenchela, Tébessa,

Souk-Ahras, El Bayadh, Béchar, Tindouf, ...

Pour ces gardes communaux qui tiennent à dénoncer le dialogue à «blanc» mené par le ministère de l'Intérieur avec des délégués, à leur tête Hakim Chouaïb, qui ne représentent, selon eux, que «leurs petites personnes», la reconnaissance officielle de leurs sacrifices passe avant toute autre considération.

Ceci, quand bien même ils tiennent à exiger une réintégration sans aucune condition des nombreux radiés «injustement» et «arbitrairement» au nombre de près de 35 000 agents et le recouvrement de tous leurs droits, «sans aucun marchandage».

M. K.

**BOUIRA****Les Patriotes réinvestissent la rue**

La grogne sociale se poursuit au niveau de la wilaya de Bouira. Après les gardes communaux, les différents villageois et autres chômeurs qui ont défilé tout au long de ces derniers jours devant le siège de la wilaya, hier, ce fut au tour des Patriotes d'observer un autre sit-in pour interpeller les pouvoirs publics sur leur situation précaire après leur désarmement et leur licenciement durant les années 2000.

Ces milliers de Patriotes qui ont combattu les terroristes aux côtés des éléments de l'ANP depuis 1995, ont été, pour la plupart d'entre eux, désarmés et licenciés sans aucune indemnité.

Aussi, depuis les années 2010, après les licenciements massifs, ces milliers de Patriotes, ainsi que les éléments de légitime défense qui ont participé dans la lutte antiterroriste, se sont retrouvés tous au chômage, surtout que la majorité avait dépassé l'âge de recrutement.

Ce mardi, ils étaient plus de 200 Patriotes, dont certains portent toujours les séquelles de leur engagement pour la sauvegarde de la République, à se rassembler devant le siège de la wilaya dans l'espoir de rencontrer un responsable pour, au moins les écouter et les soulager ne serait-ce qu'avec la bonne parole. Ce responsable-là n'existe pas à Bouira puisque, en l'absence du wali en convalescence, ni le S/G qui assure l'intérim, ni le chef de cabinet n'ont daigné recevoir une délégation représentant ces Patriotes qui étaient un jour des héros mais qui sont devenus aujourd'hui des indésirables.

Cela étant, il y a heureusement des responsables qui sont à la hauteur de leur fonction, puisque ces Patriotes qui ont été superbement ignorés par les responsables de la wilaya, ont été très bien reçus par les responsables du secteur opérationnel de Bouira. Ces derniers, après avoir écouté leurs doléances, les ont rassurés que leurs dossiers sont en cours d'études au niveau de la Caisse des assurances et que dans peu de temps, leurs droits seront tous assurés que ce soit pour les Patriotes valides, ou pour les invalides ou les ayants droit. Pour rappel, dans leur plateforme de revendications, les Patriotes exigent un statut particulier qui reconnaîtrait les sacrifices de cette frange de la société, l'assainissement des situations financières de tous les Patriotes et des éléments de légitime défense, l'étude des cas des Patriotes qui ont été licenciés abusivement, le calcul des années de service pour la retraite, la prise en charge médicale pour les malades chroniques et les handicapés, le quota de logements sociaux ou, le cas échéant, des lots de terrain pour leur permettre de bénéficier d'aides à l'habitat rural, etc.

Y. Y.